

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 19 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle des Chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU (arrivé à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour), Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT, Guillaume NIEL (arrivé à 19h24 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Florence BEZIER), Damien LE BRETEC

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Michaël DAVID (pouvoir à Philippe MOREL), Aurélia AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Elus Ligné : Guillaume NIEL (jusqu'à 19h24 -vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus de Couffé : Daniel PAGEAU (Jusqu'à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Suppléants présents :

Elus Ligné : Déborah JOURDON, Anita MENET (arrivée à 19h24)

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Eugénie MBIEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL,

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET (jusqu'à 19h24)

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°25.06.2025-03 : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTE ET SUPPRESSION DE POSTE AU TITRE DES AVANCEMENTS DE GRADE 2025

La Présidente explique à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2025

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1,

Vu l'avis du bureau sivomal du 11 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Créer les emplois permanents suivants à compter du 1^{er} juillet 2025

Nombre de poste	Grade d'avancement à créer	Quotité de temps de travail
1	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Complet
1	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	Complet
1	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Non complet (30h00)
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Non complet (24.50h)

- De supprimer en conséquence les emplois suivants :

Nombre de poste	Grade d'avancement à créer	Quotité de temps de travail
1	Animateur	Complet
1	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Complet
1	Adjoint d'animation	Non complet (30h00)
1	Adjoint administratif	Non complet (24.50h)

- Dit que la suppression des emplois susvisés interviendra au plus tôt lorsque les agents seront nommés sur le nouveau grade.
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée,

- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi inscrits au budget, chapitre 12 sont suffisants.

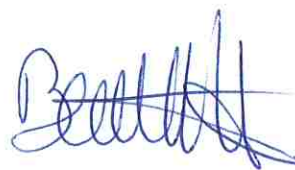
La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la République
44 850 LIGNÉ
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr
Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le :

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



ID : 044-244400669-20250625-25062025_03-DE